



Imaginons un monde sans impartialité,
où la justice dans la vie quotidienne ne serait pas assurée,
un monde où le chez-soi ne serait pas forcément à soi,
où l'ultime volonté ne serait pas nécessairement respectée.
Dans ce monde, évidemment, tout irait beaucoup plus vite
puisqu'aucune information ne serait vérifiée.

En somme, imaginons un monde où chacun de nous serait confronté
aux épreuves et joies apportées par la vie,
sans aucune aide face à la profusion des règles.
Ce serait cela, un monde sans notariat.

Nous, notaires et collaborateurs des offices normands,
refusons ce monde dans lequel l'humain serait accessoire.
Voilà pourquoi nous exerçons une vocation qui nous place
au cœur de la vie des gens et des droits qui y sont attachés,
au service de la société.

La noblesse de notre mission :
garantir l'égalité de chacun face au droit,
exprimer l'équilibre des volontés
et mettre d'accord ceux qui ne l'étaient pas.
La loi du plus fort ? Avec nous, elle ne s'applique jamais.

On nous dit tatillons. C'est vrai, nous le sommes.
Et heureusement !
Car comment garantir la sécurité juridique d'un dossier
sans en analyser chaque détail,
sans un travail d'équipe minutieux ?

En apposant notre sceau, nous assurons l'authenticité
et gravons dans le temps les moments-clés
des trajectoires de la vie.
Puis nous les conservons pour toujours.

Officiers de l'État,
nous sommes les artisans d'une société apaisée.



**Notaires de la Cour d'appel de Caen,
Alliés de tous et de chacun.**